

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/03/23/2020040926/justel>

Dossier numéro : 2020-03-23/09

Titre

23 MARS 2020. - Arrêté royal portant approbation du règlement du 10 mars 2020 de la Banque nationale de Belgique relatif à la détermination du taux de coussin de conservation des fonds propres de base de catégorie 1 contracyclique

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 01-04-2020 page : 24125

Entrée en vigueur : 01-04-2020

Table des matières

Art. 1-3

Texte

Article [1er](#). Le règlement du 10 mars 2020 de la Banque nationale de Belgique relatif à la détermination du taux de coussin de conservation des fonds propres de base de catégorie 1 contracyclique, annexé au présent arrêté, est approuvé.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur le 1er avril 2020.

[Art. 3](#). Le ministre qui a les Finances dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.